

Résolution sur le résultat des élections palestiniennes et la situation à Jérusalem-Est

2006/2507(RSP) - 02/02/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le résultat des élections palestiniennes et la situation à Jérusalem-Est.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE et UEN.

Tout en se félicitant du déroulement pacifique du processus électoral et de la campagne électorale en général, le Parlement souligne qu'il respecte le résultat des élections. Il observe que le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, s'est engagé à former un nouveau gouvernement respectant les règles internationales et rejetant la violence.

Pour sa part, le Parlement invite le nouveau Conseil législatif palestinien et le futur gouvernement à **reconnaître clairement le droit de l'État d'Israël à exister**, à renoncer à toutes les formes de terrorisme, à respecter le principe de négociation pacifique en vue de parvenir à une solution reposant sur l'existence de deux États et à coopérer avec le Quartet.

Le Parlement demande que ledit Quartet prenne **une initiative forte et urgente** afin de favoriser le dialogue et les négociations entre Palestiniens et Israéliens. Il estime que la "feuille de route pour la paix" demeure une base constructive, mais souligne la nécessité d'obtenir des résultats positifs et concrets.

Le Parlement indique que le résultat des élections, qui a provoqué un bouleversement et une radicalisation de la scène politique en Palestine, est avant tout une expression de l'aspiration du peuple palestinien à une réforme profonde, mais aussi une conséquence de la difficulté de ses conditions de vie sous l'occupation. Afin d'éviter la poursuite de la radicalisation, la communauté internationale devrait dès lors mettre l'accent sur les nombreuses questions non résolues du conflit israélo-palestinien.

Parallèlement, le Parlement réaffirme l'engagement pris par l'Union de demeurer le premier pourvoyeur d'aide à l'Autorité palestinienne. Mais cela dépendra surtout de la clarification de la position du nouveau gouvernement sur la dénonciation de la violence et sur la reconnaissance de l'État d'Israël. Le Parlement affirme notamment son soutien à la mission actuelle menée par l'Union européenne à Gaza au titre de la PESD, en vue de sécuriser et de contrôler correctement la frontière avec l'Égypte.

Il réaffirme enfin que le différend sur **Jérusalem-Est** fait partie du conflit dans son ensemble et demeure un point de négociation, en particulier entre les deux parties. Il souhaite l'arrêt du traitement discriminatoire des Palestiniens résidant à Jérusalem-Est ainsi que la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est.